



Cabinet d'Avocats
Barreau de THONON-LES-BAINS, du Léman et du Genevois

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**D'UN APPARTEMENT DE TYPE F2 situé au 2ème étage
AVEC CAVE ET PLACE DE STATIONNEMENT
dans un ensemble immobilier dénommé «LA PRAIRIE G»
Situé 2 chemin du Cocollet 74100 ANNEMASSE**

MISE A PRIX : 40 000 €

Fixée au **VENDREDI 21 DECEMBRE 2018 - 15 HEURES**
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance
de THONON-LES-BAINS, au Palais de Justice, sis 10 rue de l'Hôtel Dieu

DESIGNATION

Dans un ensemble immobilier dénommé "LA PRAIRIE" situé à ANNE-
MASSE au 2 et 4 chemin du Cocollet, cadastré section B n°5078 pour une
contenance de 70a 90ca, à savoir dans le bâtiment G «LES COMBES» — Montée
Ouest :

- Lot n° 29 : Au deuxième étage, un appartement F2 comprenant un hall
d'entrée et dégagement avec armoire murale aménagée, un séjour ouvrant sur
la loggia, une cuisine intégrée, une chambre avec armoire murale aménagée,
une salle de bains, des toilettes. Avec les 30/3.000èmes de la propriété du sol et
des parties communes générales ; et les 30/2.499èmes des parties communes
spéciales au bâtiment G.

- Lot n° 2 : Au sous-sol, une cave portant le numéro 2 au plan des caves. Avec
les 2/3.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et
les 2/2.499èmes des parties communes spéciales au bâtiment G.

- Lot n° 233 : Un emplacement de parking portant le numéro 27 situé dans
la zone b, dans la cour sud de la copropriété. Avec les 2/3.000èmes de la pro-
priété du sol et des parties communes générales, et les 2/150èmes des parties
communes spéciales aux emplacements de parkings.

Le tout d'une superficie privative de 52,25 m² de surface Loi Carrez totale,
52,43 m² de surface au sol totale et 3,59 m² de parties annexes (cave).

Les biens sont actuellement inhabités.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges,
clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le
20.06.2018 sous le n° RG 18/00059 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tri-
bunal de Grande Instance de THONON-LES-BAINS, où chacun peut en prendre
connaissance, ou au Cabinet de Maîtres RIMONDI - ARMINJON - ALONSO -
HUISSOUD & CAROULLE.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET-DUCLOS-TISSOT,
Huissiers de Justice à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, (Tél. 04.50.49.20.80), le
lundi 10 décembre 2018 de 11h à 12h.

Pour tous renseignements, s'adresser au Cabinet de Maîtres RIMONDI
- ARMINJON - ALONSO - HUISSOUD & CAROULLE, «Le Président», 1 bis
Avenue des Tilleuls, BP 61, 74202 THONON-LES-BAINS Cedex - Téléphone
04 50 26 31 46 - E-mail : saisies@avocat-rimondi.com.

ECO 74 8114 02/11/18